



Commune de Plan-les-Ouates



Demande de réservation Salle Després – La julienne

✉ lajulienne@plan-les-ouates.ch / ☎ 022 884 64 66

#38813

DEMANDEUR

Nom du responsable/demandeur :

Statut du demandeur :

Privé Association Institution publique Société à but lucratif Partenaire La julienne

Nom de la Cie/société/association :

Adresse :

NPA/Localité :

☎ Tél. : ☎ Tél. durant la manifestation :

✉ Email :

Assurance RC (obligatoire) :

MANIFESTATION

Type de manifestation **(ne sont pas autorisées les soirées privées, les événements à caractère religieux ou politique, si ouverts au public et la vente de produits ou prestations)** :

☐ Théâtre ☐ Projection ☐ Danse ☐ Chant ☐ Conférence ☐ Autre, à préciser :

Titre et court descriptif de l'événement :

Nombre de personnes attendues :

Date(s) et heure(s) de la demande de location (y compris montage, répétitions, rangement et nettoyage) :

Date(s) et heure(s) de présence du public :

Perception d'un droit d'entrée : ☐ Non ☐ Oui

Si oui, merci de préciser le(s) tarif(s) :

DESCRIPTIF SALLE DESPRES

Adresse : 116, route de St Julien – 1228 Plan-les-Ouates – rez-de-chaussée

Capacité maximum : 100 personnes assises ou 200 debout

Superficie : 150 m² / 13m60 de long, 11m50 de large, env. 3m de haut (poutraison voilée)

WC/douche : Public : WC hommes, femmes et handicapés

Artistes : 1 loge équipée pour 8-10 personnes avec douche/WC

Pas de point d'eau dans la salle

Equipements : **La fiche technique complète est disponible sur le site communal**
 Gradin standard de 85 places (3 rangs de 8 m et 3 rangs de sièges au sol) avec une profondeur de scène de 4 m
 Projecteur vidéo et écran de projection 3m50 x 2m20 enroulable dans un caisson de plafond en fond de scène

TARIFS DE LOCATION

Le tarif de location est fixé en fonction du statut du demandeur et dépend de la perception d'un droit d'entrée. Le tarif appliqué vous sera communiqué dès que nous serons en possession de toutes les informations nécessaires.

Caution

Une caution de Fr. 500.- vous sera demandée pour la mise à disposition de la salle. Cette somme vous sera remboursée lors de l'état des lieux final, dans la mesure où la salle est restituée en bon état, propre et rangée.

CONTACT

Pour toute visite de la salle ou question en rapport avec le matériel, l'intendant de La julienne, Romain Fritz (079 616 87 86) est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 16h.

ÉQUIPEMENTS SOUHAITÉS

☐ En gradin		
☐ Sans équipement		Forfait de Fr. 200.- / démontage des gradins
☐ Avec une scène	Dimension souhaitée :	
☐ Tapis de danse		
☐ Chaises	Nombre souhaité : (100 max)	
☐ Tables (dim.160 x 80 cm)	Nombre souhaité : (8 max)	
☐ Tables hautes	Nombre souhaité : (6 max)	
☐ Micros sans fils	Nombre souhaité : (3 max)	
☐ Micros-oreillettes	Nombre souhaité : (2 max)	
☐ Spots lumineux	Nombre souhaité : (14 max)	
☐ Beamer		
☐ Ecran de projection		

Utilisation de la régie : ☐ Oui ☐ Non

Si besoin, l'administration peut vous conseiller un régisseur indépendant (prestation payante en sus directement auprès du prestataire).

Je souhaite obtenir les coordonnées d'un technicien : ☐ Oui ☐ Non

Important : Les projecteurs, et le matériel en général, doivent impérativement être remis à leur place initiale à l'issue de la manifestation.

SÉCURITÉ

La manifestation est-elle prévue avec des feux ouverts (y compris bougies, réchauds et installations temporaires à gaz liquéfié) ? *

☐ Oui ☐ Non

Est-il prévu d'utiliser des engins pyrotechniques ? *

☐ Oui ☐ Non

Est-il prévu d'installer un décor sur la scène de catégorie de réaction au feu RF2cr ou inférieure ? *

(Au sens de la directive de protection incendie « Matériaux et éléments de construction » réf. 13-15fr) ☐ Oui ☐ Non

Est-il prévu d'utiliser les installations électriques en dehors de celles existantes dans la salle ?

Si oui, lesquelles et pour quelles raisons ? *

☐ Oui ☐ Non

Est-il prévu d'utiliser, même temporairement, des appareils générant une chaleur pouvant enflammer des matériaux combustibles ? *

☐ Oui ☐ Non

* Si oui, garde de pompiers obligatoire. Contact : ✉ cp40@pompiers.ch.

Aucun type de feu n'est autorisé dans la maison. Il est interdit de fumer dans les locaux de La julienne. L'accès aux 3 sorties de secours doit obligatoirement rester libre en tout temps. En cas de sinistre, l'organisateur est responsable de l'évacuation des lieux.

Merci de bien vouloir remplir intégralement ce formulaire et de nous le retourner, daté et signé à lajulienne@plan-les-ouates.ch, au plus tard 1 mois avant la date de location. La location de la salle sera considérée comme définitive, lorsque vous recevrez une confirmation écrite de notre part.

Par sa signature, le-la soussigné-e confirme avoir lu le **Règlement des salles de La julienne (LC 33 373)**, les consignes relatives aux **responsabilités du locataire en matière de prévention et sécurité incendie**, ainsi que les **consignes de gestion des déchets** qui sont tous disponibles sur le site internet de la Commune ou sur demande. Aussi, il confirme être responsable du **respect des horaires, du nombre maximum de personnes autorisées et accepter les dispositions des documents précités**.

En outre, la signature du contrat ne libère pas le locataire de solliciter les autorisations nécessaires sur le site www.ge.ch (**<http://ge.ch/edemarches/manifestation-en-ligne>).

Lieu et date :

Signature.....

CONFIRMATION

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Date(s) de location :	
Horaire(s) : (montage, répétitions, rangement et nettoyage inclus)	
Garde de pompiers :	☐ OUI, contact : ✉ cp40@pompiers.ch ☐ NON
Tarif de location :	
Cautiion :	
Total : (à verser au plus tard 3 jours avant la location)	
Timbre et signature :	

Le présent formulaire vaut CONTRAT DE LOCATION DE SALLE selon les conditions figurant ci-dessus, après acceptation de la demande par la Commune et remise dudit contrat dûment signé au locataire.